

# GUIDE DE L'URGENCE SOCIALE

ANGERS



LIEUX D'ACCUEIL



VOS DROITS



VOTRE SANTÉ



VIVRE DANS LA CITÉ

ÉDITION 2024

# SE REPÉRER



HÉBERGEMENT  
DE NUIT



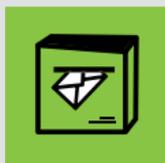
CAFÉ



ÉCOUTE  
LIEN SOCIAL



TÉLÉPHONE



DOMICILIATION



DOUCHE



BAGAGERIE



SANTÉ



REPAS



LAVERIE



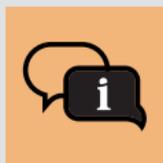
ACCÈS AU  
NUMÉRIQUE



ESPACE POUR  
ANIMAUX



DÉMARCHES



INFORMATION  
ORIENTATION

Plan des établissements disponible en ligne : [angers.fr](http://angers.fr), rubrique CCAS  
et en scannant ici :



## Orientation

### 115 - Numéro d'urgence sociale

SIAO 49 (Service intégré d'accueil et d'orientation) :

appel gratuit, composer le 115.

Pour une place à la halte de nuit : appeler le mardi et le vendredi à 8 h 15.



---

## Maraudes

### Samu social

Abri de la Providence : sollicitations possibles en composant le 115.

Maraudes, distribution de couvertures, contact social, accompagnement.



---

### Tournées de rue

Secours catholique - Fondacio

Les mardis et jeudis de 18 h 30 à 21 h et le samedi de 8 h 45 à 11 h 30.



---

## Accueil de nuit

### Halte de nuit

#### Chemin de traverse

Repas du soir par les Restos du Cœur.

Présence d'une travailleuse sociale plusieurs soirs par semaine.

Accueil nocturne 7 jours / 7 de 19 h à 8 h (60 places).

**Appeler impérativement le 115 le mardi et le vendredi à 8 h 15.**



Bus 2 et 11 : arrêt Grandet



Tram B : station Montaigne



6

PLAN

## Accueil de jour

**Pass (Point accueil santé solidarités – Centre communal d'action sociale)**  
2, boulevard Joseph-Cussonneau (accès par l'avenue Montaigne) – 02 41 88 87 40

Accueil inconditionnel et anonyme des personnes majeures.

Permanence sociale, permanence infirmière, permanence d'écoute psychologique. Boissons chaudes, cyber centre, douches, bagagerie, chenil (le temps de la présence du propriétaire).

Du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et les lundis, mercredis et vendredis de 14 h à 16 h.



Bus 2 et 7 : arrêt Montaigne



Tram B : station Montaigne



PLAN

## Espace Léon-Jouhaux (Aide Accueil)

2, rue Léon-Jouhaux – 02 41 20 30 84

Du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 (le mercredi pour les familles de 8 h à 11 h 30).  
Bagagerie de 8 h à 13 h.



Bus 3 : arrêt  
Saint-Serge / Université



Tram A ou B : station  
Saint-Serge / Université



PLAN

## Accueil de jour familles (France Horizon – Bon Pasteur)

3, rue Bouché-Thomas – 02 41 47 01 95

Accueil des familles et femmes enceintes sans hébergement. Possibilité de prendre une douche et laver son linge. Repas possibles, pris en commun.

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Action portée par le Bon Pasteur dans les locaux de France Horizon.



Bus 5 : arrêt Bouché Thomas



Tram A ou C : station Arrière-Gare Roseraie (terminus)



PLAN

## Accueil de jour familles : La Maison du cœur

11, boulevard du Doyenné – 09 81 20 67 68

Préparation des repas en commun avec les bénévoles.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 16 h 30 :

accueil des familles et enfants de 0 à 6 ans.

Mercredi de 12 h à 16 h 30 : familles et enfants jusqu'à 10 ans.



Bus 10 : arrêt Auvergne

Bus 9 : arrêt Doyenné



10

PLAN

---

## Bébés du cœur (Les Restos du cœur)

10, boulevard Olivier-Couffon – 09 82 25 37 35

Accueil des familles avec bébé.

Mardi et jeudi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.



Bus 5, 8, 9 et 10 : arrêt Pont Noir



4

PLAN

---

## Halte de jour (Secours catholique)

5, rue de l'Aubrière – 02 41 88 85 65 – 06 79 20 61 21

Lieu de convivialité.

Lundi et mercredi de 14 h à 17 h.



Tram A : station Hôtel de ville



14

PLAN

## Accueils spécifiques

### Mineurs isolés étrangers et jeunes majeurs (Abri de la Providence)

22, rue Béclard – 02 41 19 10 62

Lundi, mercredi, jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 45.

Mardi de 9 h à 12 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 45.

Samedi de 9 h 30 à 12 h 30.



Bus 1, 2, 3, 4, 8, 9, 10 :  
arrêt Foch – Haras



Tram A ou C : station Foch – Haras



PLAN

### Secours populaire

34, rue des Noyers – 02 41 25 11 75

Inscription pour rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 16 h 30.

Du mardi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Samedi de 10 h à 12 h 30.

Accueil jeunes le lundi de 17 h 30 à 19 h 30.



Bus 7 : arrêt Arobase



PLAN

### Quazar

15, rue de Jérusalem – 06 58 42 27 17

Soutien et accompagnement LGBT.

Du lundi au vendredi de 14 h à 19 h (rendez-vous individuel possible).

Permanence le samedi de 17 h à 19 h.



Bus 7 : arrêt Jérusalem



Tram B : station Deux-Croix



PLAN

## Le Nid

6, rue Ambroise-Paré – 07 89 67 20 52 – 09 86 30 61 61

Accueil, écoute, conseil des personnes en situation de prostitution.

Sur rendez-vous.



Bus 2 ou 6 : arrêt Farcy



Tram B ou C : station Farcy

28

PLAN

---

## À l'Endroit (Aide Accueil)

16, rue de Bretagne – 02 41 25 35 60

Accueil des jeunes de 18- 25 ans à la rue (28 ans en cas de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé : RQTH).

Lundi de 14 h à 16 h 30.

Mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h 30.

Mercredi de 10 h à 16 h.



Bus 9 ou 10 : arrêt Talet

1

PLAN

---

## Le Refuge (DENH)

26, rue de Belgique – 02 53 61 17 94

Dispositif d'hébergement pour jeunes LGBT et réfugiés sous protection de l'État.

Lundi et jeudi de 14 h à 18 h.

Mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



Bus 2 et 11 : arrêt Sécurité sociale

33

PLAN

---

## Soleil 49

7, rue Drouard – 02 41 17 86 46

Aide aux migrants.

Inscription les mercredis de 10 h à 11 h 30.

Distribution le vendredi à partir de 14 h.



Tram B ou C : station Le Quai

34

PLAN

## Restauration sociale

### RestoBus (Les Restos du cœur)

Restauration du soir – Accueil inconditionnel.

Les lundis, mercredis et vendredis.

De 19 h 30 à 20 h 15 :

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars et du 1<sup>er</sup> au 30 septembre :

place de la Rochefoucault.

**12.A** PLAN



Tram A : station CHU

Tram B ou C : station Doure

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre :

place François-Mitterrand.

**12.B** PLAN



Tram A ou B : station Saint-Serge / Université

Toute l'année, de 21 h à 21 h 45 :

place Sénard (gare routière).



Tram A ou C : station Les Gares



**12.C** PLAN

### Les Restos du cœur

11, boulevard du Doyenné

Mercredi de 14 h à 16 h 15.

Jeudi et vendredi de 9 h à 11 h 15 et de 14 h à 16 h.



Bus 9 : arrêt Doyenné – Bus 10 : arrêt Auvergne

**10** PLAN

11, rue du Mail

Lundi de 14 h à 16 h.

Mardi et mercredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

Accueil spécial des étudiants les mardis de 16 h 45 à 18 h 45.



Tram B et C : station Molière



**11** PLAN

## Notre-Dame de l'accueil

115, rue du Pré-Pigeon – 02 41 43 59 22

Déjeuner sur inscription de 10 h à 12 h 30 – Participation 1 €.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, dimanche.



Bus 4 : arrêt Lutin et - Bus 10 : arrêt place Ney



---

## Aide accueil

3, rue de Crimée – 02 41 25 35 60

Petits-déjeuners de 8 h à 9 h du lundi au samedi.

Accueils d'adultes uniquement.

Déjeuner du lundi au samedi, inscriptions de 11 h à 11 h 30.

Les petits-déjeuners et déjeuners ont chacun une capacité de 35 places, 2 services.



Bus 2 ou 7 : arrêt Cœur de Maine



Tram B ou C : station Molière



---

Retrouvez tous les dispositifs  
et créneau d'aide alimentaire sur [angers.fr](http://angers.fr)



## Centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers (CCAS)

**Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation – 02 41 05 49 49**

Domiciliation, revenu de solidarité active (RSA), aides sociales, accompagnement social.

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30.

Jeudi de 11 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30.



Bus 1, 3, 8, 9, 10, 11 :  
arrêt Lorraine



Tram A :  
station Hôtel de ville

16

PLAN

## Service d'accueil et d'accompagnement spécifique (SAAS – Abri de la Providence)

**9, cour des Petites-Maisons – 02 41 25 30 49**

Lundi, mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Jeudi de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h.

Mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.



Bus 3, 6, 7 : arrêt Descazeaux

22

PLAN

## Structure de premier accueil pour demandeurs d'asile (Spada) / France Terre d'Asile (FTDA)

**16, rue François-Cévert – 02 52 75 06 40**

Dépôt des demandes d'asile du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Distribution des courriers aux domiciliés de 14 h à 16 h 30 (sauf le mercredi).

Permanences les mardis et jeudis de 9 h à 12 h.



Bus 3 : arrêt Allard

17

PLAN

## Aptira

34, rue des Noyers – 02 41 88 64 33

Aide juridique, cours de français, médiation, interprètes.

Sur rendez-vous.



Bus 7 : arrêt Arobase

13

PLAN

## CAF (Caisse d'allocations familiales)

32, rue Louis-Gain – Composer le 32 30

Allocations familiales, revenu de solidarité active (RSA), aides personnalisées au logement (APL), fonds de solidarité logement (FSL), etc.

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.



Bus 2, 11 : arrêt Sécurité sociale

15

PLAN

## CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie)

32, rue Louis-Gain – Composer le 36 46

Aide médicale de l'État (AME), complémentaire santé, indemnités journalières (IJ).

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.



Bus 2, 11 : arrêt Sécurité sociale

15

PLAN

## Accueil juridique (Secours catholique)

15, rue de Brissac – 07 57 44 83 84

Accueil juridique pour l'accès aux droits des personnes étrangères.

Sur rendez-vous.



Bus 1, 7 :  
arrêt André-Leroy



Tram A ou C :  
station Foch – Haras

18

PLAN

## Accueil juridique (Secours populaire)

34, rue des Noyers – 02 41 25 11 75

Droits des étrangers, droit du travail, droit civil et pénal, droit à la consommation.  
Sur rendez-vous uniquement, les mercredis de 14 h à 16 h 30 (thématique différente selon les jours).



Bus 7 : arrêt Arobase

13

PLAN

## Ligue des droits de l'Homme

Espace Frédéric-Mistral – 4, allée des Baladins – 02 41 27 32 64

Tout public – aide aux démarches juridiques.

Permanences les mercredis de 16 h à 18 h sur rendez-vous.



Tram A ou C : station Jean-Vilar

19

PLAN

## Maison de la justice et du droit

Centre Commercial du Chapeau-de-Gendarme, avenue Winston-Churchill

02 41 45 34 00

Accueil juridique gratuit (droit du travail, droit de la famille droit du logement...)  
sur rendez-vous.

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Jeudi de 10 h à 18 h.



Tram A ou C : station Bamako

20

PLAN

## MLA (Mission locale angevine)

Centre Pierre-Cointreau (bâtiment C) - 132, avenue De-Lattre-de-Tassigny

02 41 24 16 00

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (fermé le jeudi matin).

Le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.



Bus 3 : arrêt Allard  
Bus 5 : arrêt Orgemont

21

PLAN

## Urgences médicales

Composer le 15

31

PLAN

## Consultations médicales

### CHU (Centre hospitalier universitaire)

4, rue Larrey – 02 41 35 36 37

7 jours/7 – 24 h/24.



Bus 6 : arrêt CHU/Hôpital



Tram A : station CHU/Hôpital

31

PLAN

### La Pass (Permanence d'accès aux soins de santé)

CHU, 4 rue Larrey – 02 41 35 41 31

Accès aux soins du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 (gratuit).



Bus 6 : arrêt CHU/Hôpital



Tram A : station CHU/Hôpital

31

PLAN

### Pass (Point accueil santé solidarité – Centre communal d'action sociale)

2, boulevard Joseph-Cussonneau (entrée par l'avenue Montaigne) – 02 41 88 87 40

Du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 – infirmière sur place.



Bus 2 et 7 : arrêt Montaigne



Tram B : station Montaigne

23

PLAN

## Aide psychologique

### Pass (Point accueil santé solidarité – Centre communal d'action sociale)

2, boulevard Joseph-Cussonneau (entrée par l'avenue Montaigne) – 02 41 88 87 40

Permanences psychologiques les mercredis et jeudis matin.

Du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30.



Bus 2 et 7 : arrêt Montaigne



Tram B : station Montaigne

23

PLAN

## Addictologie

### Alia (Association ligérienne d'addictologie) Csapa (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie)

8, rue de Landemaure – 02 41 57 59 25

Centre de délivrance de traitement de substitution aux opiacés (TSO) : lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et le mardi de 13 h à 16 h.



Bus 5 : arrêt Boucher/Thomas



Tram A ou C : station Roseraie

24

PLAN

### Alia (Association ligérienne d'addictologie) La Boutik – Caarud (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues)

23, rue Marceau – 02 41 93 63 17 – 07 56 02 06 24

Possibilité de prendre un rendez-vous individuel sur place.

Rendez-vous à domicile possible.

Accueil collectif les lundis, jeudis et vendredis de 14 h à 17 h.



Tram A ou C : station Les Gares

25

PLAN

### Alia (Association ligérienne d'addictologie) Totem prévention

Parking du CHU (côté Maternité) - 4, rue Larrey

Récupérateur / échangeur de seringues et matériels stériles.



Bus 6 : arrêt CHU/Hôpital



Tram A : station CHU/Hôpital

31

PLAN

## Contraception - Sexualité

### Centre de santé sexuelle (Pôle santé)

62, boulevard Saint-Michel - 02 41 31 31 45

Consultations gynécologiques sur rendez-vous, dépistage IST (infections sexuellement transmissibles) sur rendez-vous, prescription et suivi contraceptif, suivi de grossesse.

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 (sauf le mercredi matin).



Bus 4 : arrêt Musset

26

PLAN

### Planning familial

1, rue André-Maurois - 02 41 88 70 73

Accueil anonyme gratuit – conseil familial et conjugal – victimes de violences sexuelles.

Lundi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

Mardi et mercredi de 13 h 30 à 18 h. Vendredi de 9 h à 12 h 30.



Tram A ou C : station Jean XXIII

27

PLAN

### Planification IVG (interruption volontaire de grossesse)

CHU Centre Fora-Tristan, 4, rue Larrey – 02 41 35 38 43

Sur rendez-vous lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 ;

mercredi de 8 h 30 à 18 h ; vendredi de 8 h 30 à 16 h.



Bus 6 : arrêt CHU/Hôpital



Tram A : station CHU/Hôpital

31

PLAN

### CIDFF

### (Centre d'information des droits des femmes et des familles)

3, rue André-Maurois - 02 41 86 18 04

Accès aux droits, sensibilisation, prévention en santé, accompagnement des victimes de violences sexistes, aide à l'accès à l'emploi et à la création d'activité des femmes.

Accueil et prise de rendez-vous : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermé le mercredi après-midi).



Tram A ou C : station Jean XXIII

27

PLAN

## Maison Olympe

3, rue de l'Écriture – 02 41 09 35 65

Prise en charge inclusive et globale en santé gynécologique.

Consultations de santé gynécologique.

Ateliers d'estime de soi.

Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h. Le samedi de 8 h à 12 h.



Bus 5 : arrêt Europe



Tram B : station Europe

32

PLAN

## Écoute

### Aavas (Association d'aide aux victimes d'abus sexuels)

8, rue Ambroise-Paré – 02 41 36 02 07 – 07 67 19 01 85

Écoute active, accompagnement des personnes victimes d'abus sexuels récents ou anciens et/ou de leurs proches.

Information sur les droits, soutien psychologique par des entretiens individuels et/ou familiaux.

Accompagnement socio-éducatif.

Sur rendez-vous.



Bus 2 ou 6 : arrêt Farcy



Tram B ou C : station Farcy

28

PLAN

## Femmes victimes de violences

**Composer le 39 19 – Appel anonyme et gratuit – 7 jours/7 – 24 h/24**

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement.

Propose une écoute, informe, oriente vers les dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

## SOS Amitié

**02 41 86 98 98 – Appel anonyme et gratuit – 7 jours/7 – 24 h/24**

Service d'écoute et de lutte contre la solitude.

## Prévention suicide

**Composer le 31 14 – 7 jours/7 – 24 h/24**

Numéro national de prévention du suicide, des professionnels à l'écoute.

## Solidarités femmes 49

2, allée George-Pompidou – 02 41 87 97 22

Accompagnement et hébergement des femmes victimes de violences.

Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (sauf le mardi matin).



Bus 10 : arrêt Place Ney



Tram A ou B : station Centre de congrès

29

PLAN

## Viols femmes informations

Numéro vert – 0 800 05 95 95 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Du lundi au vendredi de 10 h à 19 h.

## Prévention des IST (infections sexuellement transmissibles)

### Aides

11, square Winston-Churchill – 02 41 88 76 00 – 07 62 50 74 65

Accueil, écoute, information, prévention et dépistage : lundi de 17 h à 20 h.

Accompagnement des personnes présentant une pathologie : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois de 10 h à 13 h.



Tram A ou C : station Bamako

30

PLAN

## CHU - CeGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des maladies sexuellement transmissibles)

4, rue Larrey – Bâtiment « la Colline » – 02 41 35 32 24

Information et dépistage anonyme et gratuit (sur rendez-vous).

Lundi de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 19 h.

Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30.

Mercredi de 15 h à 19 h.

Jeudi de 9 h à 12 h.

Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30 et de 17 h 30 à 19 h.



Tram A : station Capucins

31

PLAN

## Vaccinations

### CHU – CVP (centre de vaccinations polyvalentes)

4, rue Larrey – 02 41 35 36 40

Vaccinations gratuites (obligatoires ou recommandées) pour les enfants de plus de 6 ans et/ou les adultes.

Accueil des personnes sans couverture sociale, avec une couverture sociale partielle (absence de mutuelle), personnes en situation de vulnérabilité et/ou de précarité, personnes sans médecin traitant. Les enfants de moins de 6 ans sont orientés vers leur médecin traitant, leur pédiatre ou vers la protection maternelle et infantile (PMI) de leur quartier.



Bus 6 : arrêt CHU/Hôpital



Tram A : station CHU/Hôpital

31

PLAN

### Pass (Point accueil santé solidarité – Centre communal d'action sociale)

2, boulevard Joseph-Cussonneau (entrée avenue Montaigne) – 02 41 88 87 40

Permanence du centre de vaccinations polyvalentes le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 9 h à 11 h.



Bus 2 et 7 : arrêt Montaigne



Tram B : station Montaigne

23

PLAN

## Police nationale

Composer le 17

## Quelques règles

Les règles sont celles de la République :

- proscrire les nuisances sonores : bruit, musique, tapage nocturne (arrêté préfectoral et municipal) ;
- proscrire les attitudes agressives (paroles, gestes) ;
- proscrire l'ivresse sur la voie publique (Code des débits de boissons, art. 76).

## Consommation d'alcool

L'arrêté municipal du 31 octobre 2018 interdit la consommation, le port et le transport d'alcool dans tout le périmètre du centre-ville d'Angers entre 18 h et 4 h du matin.

## Vous et votre animal

### Arrêté municipal du 5 novembre 2015

Il est interdit d'abandonner les animaux domestiques.

Tout animal errant [...] sera capturé et conduit à la fourrière.

Tout animal domestique circulant sur les voies ouvertes à la circulation publique et dans les lieux ouverts au public doit être tenu en laisse.

Les dogues argentins (ou les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques) doivent être muselés.



L'accès aux aires de jeux pour enfants est strictement interdit à tout animal domestique. Le regroupement prolongé de chiens, accompagnés ou non de leurs maîtres, sur les voies ouvertes à la circulation publique et dans les lieux ouverts au public, est interdit.



Il est interdit de laisser les déjections des animaux sur les voies ouvertes à la circulation publique et dans les lieux ouverts au public, sous peine d'amende.

## **Article L211-13-1 du Code rural**

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien de première (chiens d'attaque) ou deuxième catégorie (chiens de garde et de défense) est tenu d'être titulaire d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents.

## **Article L211-14 du Code rural**

La détention des chiens de première et deuxième catégorie est subordonnée à la délivrance d'un permis de détention par le maire de la commune où le propriétaire ou le détenteur de l'animal réside. En cas de changement de commune, le permis doit être présenté à la mairie du nouveau domicile.

## **Article L211-19-1 du Code rural**

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

## **Un chenil est disponible au Point accueil santé solidarité**

2, boulevard Joseph-Cussonneau (entrée avenue Montaigne) – 02 41 88 87 40

Du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et les lundis, mercredis et vendredis de 14 h à 16 h.







**CCAS - Centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers**  
**Pass – Point accueil santé solidarités**  
2, boulevard Joseph-Cussonneau  
49000 ANGERS  
02 41 88 87 40